

Nantes, le 2 février 2017

FILIERE NAVALE

Un Pacte Territorial pour le développement des emplois et des compétences signé ce matin

Salon Euromaritime à Paris

Bruno Retailleau, Président de la Région des Pays de la Loire, a signé ce matin, le Pacte Territorial pour le développement des emplois et des compétences dans le secteur de la construction navale en Loire-Atlantique, aux côtés de Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et de Christophe Sirugue, secrétaire d'État chargé de l'Industrie auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

« Par cette signature, la Région confirme sa volonté de mettre en adéquation les besoins des entreprises de la filière navale avec les formations des demandeurs d'emploi. C'est pourquoi la Région s'est déjà mobilisée pour mettre en œuvre des formations courtes adaptées aux entreprises. Car si nous ne répondons pas à leurs besoins en compétences, nous risquons d'être confrontés à la fragilisation de toute une filière d'excellence dont les besoins s'amplifient, comme le montre la montée en puissance des Chantiers STX », a déclaré Bruno Retailleau.



Les industriels de la filière navale sont en effet confrontés à de sérieuses difficultés dans la recherche des compétences qui leur sont nécessaires, alors que parallèlement le bassin de Saint-Nazaire souffre d'un taux de chômage de 9,1%, l'un des plus élevés de la région.

Cet enjeu concerne directement les chantiers STX France de Saint-Nazaire, l'un des leaders incontestables de la construction navale européenne, qui fédèrent un large tissu de PME et PMI co-traitantes fortes de 4 200 emplois. De nombreux métiers (tuyauteurs, soudeurs, chaudronniers, charpentiers métal, dessinateurs industriels...) sont en effet en tension et les entreprises ne peuvent plus faire face à leurs besoins de recrutement.

CONTACT PRESSE

Rannou Séverine : severine.rannou@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 63 – 06 48 28 02 56